

Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

 n° **47-2022-06-24-00008**

 date **24/06/22**

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

Ce PPR est prescrit et non encore approuvé

 oui non

Ces PPR sont approuvés

 oui non

PPRn	19/04/00
Révision prescrite le	19/05/22
PPRn Argile	date 22/01/18
PPR Garonne	date 19/02/18

 aléa
aléa

Mouvement de terrain
Retrait-gonflement des argiles
Inondation

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Le rapport de présentation du PPRn mouvement de terrain

 consultable sur Internet *

Les notes de présentation du PPRn Inondation et du PPR Retrait-gonflement des argiles

 consultable sur Internet *

Les règlements du PPRn mouvement de terrain, PPRn Inondation et du PPR Retrait-gonflement des argiles

 consultable sur Internet *

Arrêté préfectoral d'élaboration du PPRn mouvement de terrain

 consultable sur Internet *

Les documents graphiques

 consultable sur Internet *

Les règlements de ces PPR intègrent des prescriptions de travaux

 oui non
3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPR m]

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

 oui non

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

 consultable sur Internet *

 consultable sur Internet *

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

 oui non
4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t]

4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t prescrit et non encore approuvé

 oui non

4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t approuvé

 oui non

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

 consultable sur Internet *

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

 oui non
5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

zone 1	<input checked="" type="checkbox"/>	zone 2	<input type="checkbox"/>	zone 3	<input type="checkbox"/>	zone 4	<input type="checkbox"/>	zone 5	<input type="checkbox"/>
	très faible		faible		modérée		moyenne		forte

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité

 consultable sur Internet *
6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS)

 oui non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

 consultable sur Internet *
7. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

La commune est située en secteur à potentiel radon

 Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3

 consultable sur Internet *

pièces jointes

8. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement

-Cartographie réglementaire du PPRn Mouvement de terrain

- Cartographie réglementaire du PPRn retrait-gonflement des argiles

- Cartographie de l'aléa du PPRn mouvement de terrain

- Cartographie réglementaire du PPRn Inondation

9. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

 ! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr/> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi

catastrophes naturelles

 nombre **18**

catastrophes technologiques

 nombre **0**